

Avis voté en plénière du 25 octobre 2017

# Quelle politique pour les pôles de compétitivité ?

## Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le rapport lié à l'avis est un document précieux et intéressant qui recense de manière claire et exhaustive toutes les initiatives menées depuis la mise en place des pôles de compétitivité. Il fait également état d'autres initiatives spécifiques à certains secteurs, notamment les pôles d'excellence rurale.

D'une manière générale, le rapport est un document de référence sur les pôles de compétitivité qui sera utile aux décideurs et au législateur.

Pour le secteur agricole, les pôles sont un outil indispensable à la dynamisation de la recherche et de l'innovation. L'avis rappelle pertinemment que ces deux missions sont les missions fondamentales des pôles de compétitivité.

Les travaux menés actuellement par les organisations professionnelles agricoles font ressortir systématiquement la nécessité de renforcer les investissements et les dynamiques en faveur de l'innovation. Le mouvement est engagé dans tous les domaines et dans toutes les filières pour améliorer constamment la compétitivité des exploitations agricoles.

Pour cela, des échanges sont nécessaires entre les différents acteurs pour bien identifier les besoins et évaluer les possibilités. Les propositions en faveur d'une plus grande coopération entre pôles mais aussi entre les parties prenantes au sein d'un même pôle seront bénéfiques pour toute l'économie d'un territoire.

Pour le groupe de l'agriculture, l'exemple de la convention de partenariat signée entre les six pôles de compétitivité de la nouvelle région Alsace-Champagne Ardennes-Lorraine est intéressant. L'objectif est notamment de renforcer les capacités de collaborations transversales au bénéfice de leurs entreprises et de leurs adhérents. Le secteur agricole est partie prenante.

Le pôle Industrie Agro Ressource, Pôle de la bioéconomie, rassemble des industriels, des chercheurs, des laboratoires universitaires et des producteurs pour développer la chimie du végétal et la substituer à celle du pétrole quand c'est possible. Cela se traduit par des créations d'emplois en milieu rural tout en ouvrant de nouvelles perspectives à notre agriculture.

Le groupe de l'agriculture a voté en faveur de cet avis